



# APE en Danger !

L'Assemblée Générale du 16 septembre 2024 n'a pu réélire un bureau. Seulement 1 parent ainsi que les membres du bureau sortant étaient présents.

Nous tenions à vous rappeler l'intérêt d'une telle association.

L'APE c'est quoi 📩 - Association Loi 1901 à but non Lucratif,

Bureau obligatoirement composé de 3 membres :

- 1 président
  - 1 secrétaire
  - 1 trésorier
  - + des membres bénévoles
  - C'est 2 à 3 réunions par an
  - 
  - Tout parent responsable légal d'un élève collégien peut se présenter.
- Quelques actions :

Les actions proposées permettent le financement de projets, sorties et activités pour VOS enfants (tombola, ventes, voyage...)

**L'APE c'est aussi :**

- 1 façon de rencontrer les parents, discussion, entraide, partage
- Se faire entendre auprès des différents interlocuteurs : corps enseignant, mairie, autres associations, organismes...

Si l'APE venait à disparaître, plus d'actions ne pourraient être financées partiellement ou totalement.

Si vous souhaitez entrer dans le bureau et pouvoir continuer les projets et financement pour les enfants, voici les coordonnées de

Mme PRECIGOUT Elsa, présidente sortante : 06 43 16 87 76

Mme EMERY Anne-Laure Secrétaire sortante : 06 78 43 73 77 (après 17h)

Veuillez nous contacter avant le 30/09 si vous souhaitez reprendre l'association. Après cette date l'APE sera dissoute !!!

**Comptant sur votre intérêt que vous voudrez bien porter à ce message.**

## Le bureau de l'APE